 Sous presse une édition anglaise du Nouveau Cours Canadien d'Écriture Droite, par J. AHERN, professeur à l'école normale, Laval.

Supplément de l'Enseignement Primaire.

JUIN 1900.

VIENT DE PARAÎTRE

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Nouveau Cours Canadien d'Écriture Droite

PAR

J. AHERN,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Membre du bureau central d'examineurs de la province de Québec.

FACILE À ENSEIGNER. FACILE À APPRENDRE.

La Lecture Enseignée De Concert avec l'Écriture

SIX CAHIERS. PRIX : 8 Cts. chacun.

CE QU'ON PENSE DE L'ÉCRITURE DROITE DANS LES ÉCOLES ANGLAISES DE MONTRÉAL.

ÉCOLE VICTORIA, 42, RUE ST-LUC

MONTRÉAL, le 28 décembre, 1897.

Cher professeur Ahern,

Vous me demandez ce que nous pensons, à Montréal, de l'Écriture Droite ; en réponse, je dois vous dire que nous enseignons ce genre d'écriture dans nos écoles anglaises depuis cinq ans, qu'elle donne la plus grande satisfaction ; les résultats que nous obtenons étant bien au-dessus de ce que nous espérons.

Les progrès en uniformité et en lisibilité sont très remarquables ; l'élève apprend cette écriture plus vite que l'écriture penchée et le maître l'enseigne plus facilement.

Lorsque nous avons commencé cette réforme, il y en avait parmi nous qui n'avaient aucune confiance dans le succès de notre expérience, mais aujourd'hui tout cela est changé, et j'oserais dire que parmi nous on ne trouverait pas un seul professeur, et pas plus d'un principal qui voudrait retourner à l'ancienne écriture.

Votre bien dévoué,

S. H. PARSONS, *Principal.*

En vente chez les éditeurs, Mercier & Cie, Lévis, — à Québec chez : J.-E. Walsh, 25 rue St. Jean ; S. Chaperon, 6 rue de la Fabrique ; I. P. Déry, 40 rue St-Pierre.
A Montréal chez : Louis J. Béliveau, Agent Général, 1617 rue Notre-Dame ;
Beauchemin & Fils, 256 & 258 rue St-Paul.

SPÉCIMENS DES MODÈLES.


 le roi
 est assis

 sur son
 trône.
 

le roi est assis sur son trône.

la vache,
 le cheval



 et
 l'âne.

la vache, le cheval et l'âne.


 la pipe
 fume,

 la pipe
 fume.
 

la pipe fume, la pipe fume.

Nouveau
Cours Canadien
d'Écriture Droite

PAR

J. AHERN,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

MEMBRE DU BUREAU CENTRAL D'EXAMINATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

L'ÉCRITURE

AU DOUBLE POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE ET DE
LA PÉDAGOGIE

Depuis quelque vingt ans, les hygiénistes et les pédagogues des principaux pays européens et des États-Unis se sont occupés, chacun à leur point de vue, de l'enseignement de l'écriture.

Après une étude approfondie de la question, ils en sont venus à la conclusion que le genre d'écriture le plus recommandable, au double point de vue de l'hygiène et de la pédagogie, est l'écriture droite.

L'Instruction primaire de Paris, année 1893, No. 14, sous le titre : *La question de l'écriture*, dit :

“Le docteur Javal, bien connu pour ses travaux scolaires, vient de déposer à l'Académie de médecine un intéressant rapport sur le meilleur remède à opposer à la myopie, dont les progrès, parmi les écoliers, ont déjà donné lieu à des enquêtes officielles. Une commission à cet effet

conclut, il y a quelque dix ans, à l'adoption de l'écriture droite. Elle adoptait la formule : *écriture droite sur papier droit, corps droit.*

“On évitera ainsi, dit-on dans le rapport publié à cette époque, du même coup la scoliose, ou DÉVIATION de la COLONNE VERTÉBRALE et la myopie. Les enfants ont une tendance naturelle à écrire droit; pour s'en convaincre, il suffit de donner à copier à de très jeunes élèves des modèles d'écriture. Si on les laisse faire, la plupart d'entre eux n'imiteront pas la pente du modèle; ils adopteront l'écriture droite. (Académie de médecine; séance du 26 janvier 1892).

“. . . Enfin l'écolier copiera toujours plus facilement des modèles d'écriture droite, et, en écrivant droit, il se tiendra plus volontiers droit, ce qui est le but qu'on se propose d'atteindre pour combattre la scoliose et la myopie.”

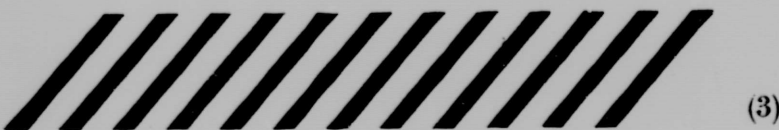
Il est généralement admis aujourd'hui que l'écriture droite est beaucoup plus facile à lire que l'écriture penchée; le tableau ci-après, composé de cinq rangées de douze traits chacune est une preuve frappante de cette vérité.



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)

1°. Un examen attentif de ce tableau fait naître l'idée que les traits de la cinquième rangée sont plus courts et plus rapprochés, les uns des autres, que ceux de la première; ceci est une illusion d'optique due au fait que les derniers sont droits, tandis que les premiers sont penchés, car tous ces traits ont une longueur égale et l'espace entre deux traits consécutifs est le même partout.

2°. Si on jette les yeux sur la première rangée puis sur la cinquième on constate la différence considérable qu'il y a entre la netteté des impressions produites dans les deux cas; autant la première est claire, distincte, bien définie, autant la seconde est vague et confuse.

3°. Si on regarde fixement la 5e rangée pendant un court espace de temps ou ne peut se défendre d'une sensation de fatigue allant jusqu'au mal de tête, dans certains cas, si l'expérience est prolongée; rien de tel n'arrive si on essaye la même expérience avec la 1re rangée.

La conclusion est facile à tirer, l'écriture droite, formée de traits droits produisant une impression nette et ne fatiguant pas la vue des enfants, est très lisible; il n'en est pas ainsi de l'impression produite par l'écriture penchée formée de traits penchés.

Dans le rapport du Comité spécial chargé, par le Bureau de direction des écoles de la ville de Boston, d'étudier cette question, les avantages de l'écriture droite sont résumés dans la phrase suivante : "L'écriture droite permet à l'élève de prendre une position qui ne nuit pas à sa santé; elle assure la lisibilité, la rapidité, de l'écriture et l'économie de papier, tout en rendant la tâche de l'élève et du maître plus facile."

A Londres, au dernier congrès d'Hygiène, on a passé des résolutions recommandant l'écriture droite dans toutes les écoles élémentaires et secondaires.

C'est l'écriture exigée des candidats qui se présentent aux examens du service civil de la Grande-Bretagne.

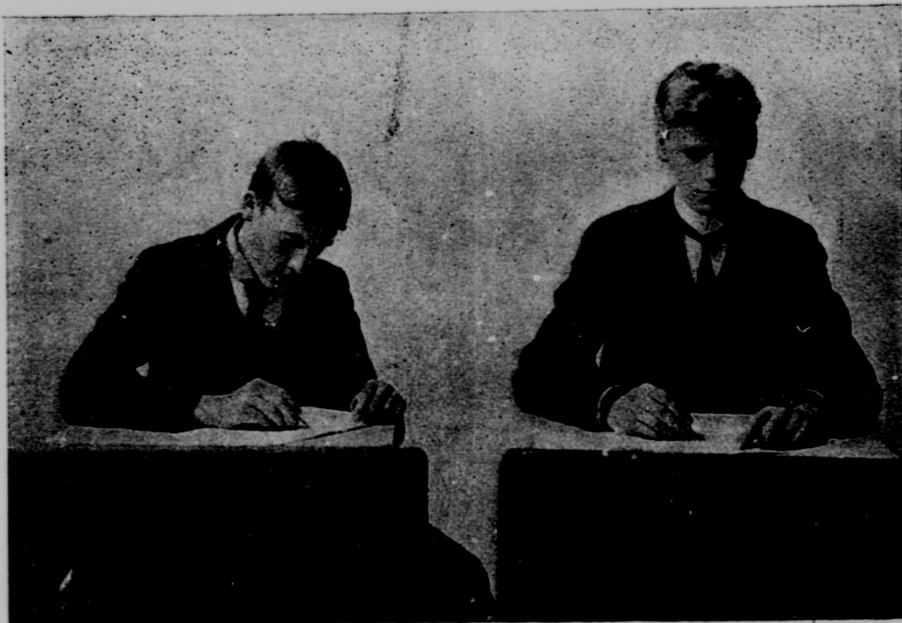
Elle est employée dans un très grand nombre d'écoles d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, et dans notre province, il y a une série anglaise approuvée et très répandue

(celle de la *librairie* W. J. Gage et Cie). Cette série vient d'être autorisée pour les écoles de la Jamaïque, d'où une commande de 15,000 cahiers vient d'être reçue.

Les plus grandes écoles de la ville de Montréal ont adoptée l'écriture droite après des expériences qui ont duré une année.

A la 109e réunion des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval, tenue le 26 janvier 1895, M. C. Lefèvre, appuyé par M. J. Cloutier, a proposé et il a été résolu que :

"Attendu que l'écriture droite présente sur l'écriture penchée des avantages précieux aux points de vue de la lisibilité, de la facilité d'enseignement, de l'hygiène générale et spécialement de l'hygiène de la vue, de l'économie de papier, cette conférence verrait avec plaisir l'introduction de cette écriture dans les écoles."

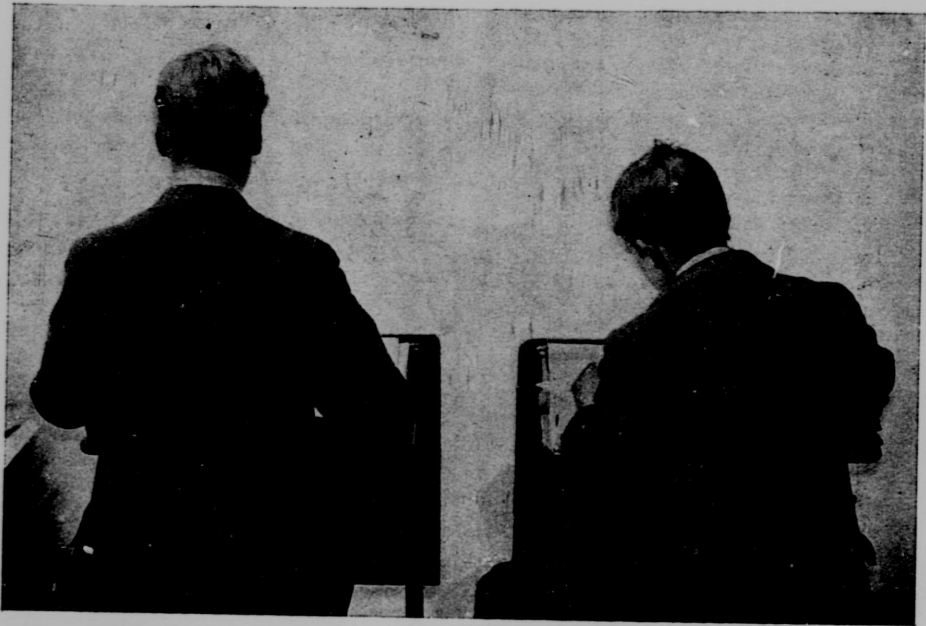


Il est penché, son écriture l'est aussi. | Il est droit comme son écriture.

REMARQUE INSCRITE PAR M. L'INSPECTEUR D'ÉCOLES LS-N. LÉVESQUE.

DANS SON BULLETIN D'INSPECTION DE L'ÉCOLE No. 7 DE CHÉNIER, COMTÉ D'ARTHBASKA,
APRÈS SA VISITE DU 12 MARS 1897 :

"Less cahiers d'écriture sont très soignés. On a adopté l'écriture droite et je constate que les élèves se forment à ce genre beaucoup plus rapidement qu'avec les modèles d'écriture penchée."



Position naturelle, celle de l'écriture droite.

Position pour l'écriture penchée.

LETTRE DE L'HONORABLE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Département de l'Instruction Publique,

No. 936-96.

Québec, le 28 mai 1896.

M. J. AHERN,

Professeur à l'École normale Laval,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à sa séance du 20 mai courant, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a approuvé la série de cahiers d'écriture intitulée "Nouveau cours canadien d'écriture droite," dont vous êtes l'auteur.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUERE,

Surintendant.

St. Célestin, 10 juillet, 1896.

C'est avec plaisir que je mets mon nom à la suite de celui de mes confrères pour approuver la nouvelle méthode d'écriture Droite, per M. le Professeur Ahern, de l'école normale Laval. Il est indubitable que cette innovation pédagogique aura d'excellents résultats hygiéniques et facilitera beaucoup aux élèves l'art si important de la calligraphie.—G. A. TURCOTTE, M.D.L.

St. Roch de Québec, 30 juin, 1896.

Depuis quarante ans que je pratique l'écriture droite, j'en connais tous les avantages au point de vue de l'hygiène et de l'économie, et je ne puis que recommander le "*Nouveau cours canadien d'écriture Droite*" dont M. J. Ahern est l'auteur.—ANT. GAUVREAU, *Ptre.*

Stanford, 27 juillet, 1896.

MONSIEUR,—J'ai examiné attentivement le "*Nouveau cours canadien d'écriture Droite*," par Monsieur J. Ahern, professeur à l'école normale Laval, et je n'hésite pas à le recommander fortement. J'en verrai avec beaucoup de satisfaction l'introduction dans mon district d'inspection, car je trouve cette méthode de beaucoup supérieure à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à ce jour dans nos écoles.—L. H. BELLEROSE, *Inspecteur d'écoles.*

ÉCOLE NORMALE LAVAL,

Québec, 29 juin, 1896.

J'ai examiné le "*Nouveau cours canadien d'écriture Droite*" par J. Ahern et je le recommande hautement.—TH. G. ROULEAU, *Ptr. Principal.*

St. David de Levis, juillet, 1896.

Après avoir examiné le *Nouveau cours canadien d'écriture Droite* dont M. J. Ahern, professeur à l'école normale Laval, est l'auteur je suis très heureux de le recommander à toutes les institutions d'éducation de cette province. Cette méthode est plus simple, plus économique et plus hygiénique que celle de l'écriture dite anglaise.—LS. A. GUAY, *Inspecteur d'écoles.*

St. Jean, I.O., 16 juillet, 1896.

C'est avec plaisir que j'ajoute mon nom à la liste de ceux qui ont recommandé d'une manière si flatteuse le *Nouveau cours canadien d'écriture Droite*, dont M. J. Ahern est l'auteur.—L. M. MAYRAND, *Ptre.*

Saint Laurent, I.O., 1 août, 1896.

Le *Nouveau cours canadien d'écriture Droite*, par M. J. Ahern, professeur à l'école normale Laval, me semble réunir de nombreux avantages; je serais heureux qu'on voulût l'adopter dans notre couvent et dans nos écoles parisiennes.—TH. BLAIS, *Ptre.*

EN USAGE À L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER ET À L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

L'Association des instituteurs de Québec désire l'introduction de cette méthode d'écriture dans les écoles de la province.

(Extrait du procès-verbal de la 114^e réunion des instituteurs de Québec, le 26 septembre 1896.)

M. le président présente à la conférence les cahiers modèles du "*Nouveau cours canadien d'écriture droite*," par M. J. Ahern, professeur à l'École normale Laval.

Alors, il est proposé par M. C. J. Magnan, appuyé par M. T. Simard, que l'association des instituteurs catholiques de Québec, a appris avec bonheur que le "*Nouveau cours canadien d'écriture droite*," publié par M. J. Ahern, membre de cette association, a été approuvé par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique. Cette association espère que les membres du corps enseignant feront tout en leur pouvoir afin d'introduire cette méthode d'écriture dans les écoles de la province de Québec.—Adopté.

LE PROFESSEUR D'HYGIÈNE À L'UNIVERSITÉ LAVAL APPROUVE**CETTE SÉRIE.**

Québec, 26 juin 1896.

MONSIEUR,—Je viens d'examiner le "*Nouveau cours canadien d'Écriture Droite*," que M. Ahern, professeur à l'École normale, propose pour l'enseignement.

Je suis très heureux de voir que l'on travaille dans cette direction, car l'écriture défectueuse produit, tant chez les garçons que chez les filles, à l'âge du développement osseux, des attitudes vicieuses trop souvent définitives: l'écriture penchée, dite anglaise, est extrêmement défectueuse au point de vue hygiénique, vu qu'elle produit l'incurvation de la colonne vertébrale, à gauche, dans des proportions extrêmes de 30 % à 40 % des écoliers.

La nouvelle méthode, qui est française d'essence et d'origine, met l'enfant dans les meilleures conditions pour lui permettre un parfait développement.

Écriture droite, corps droit et papier droit comme le disait un célèbre écrivain français, voilà l'idéal au point de vue hygiénique, et c'est pour cette raison que je me fais un plaisir de recommander l'adoption de cette nouvelle méthode basée sur des conditions scientifiques absolument formelles.

De plus comme l'écriture droite est nécessairement très lisible, elle pourvoit à empêcher autant que possible le développement de la myopie, si fréquente à l'école, alors que les enfants sont obligés de faire des efforts visuels pour lire et écrire des caractères non détachés les uns des autres et, partant, trop souvent illisibles.

Je recommande donc le nouveau cours d'écriture et je suis très convaincu que son adoption dans les écoles aura pour effet de faire disparaître dans la mesure du possible la scoliose latérale gauche et la myopie dans une proportion plus restreinte. — ARTHUR SIMARD, *Prof. d'hygiène à l'Université Laval*.

Québec, 29 juin 1896.

MONSIEUR,—J'approuve entièrement cette méthode d'écriture droite et la recommande particulièrement à nos maisons d'éducation comme étant très avantageuse pour la vue. — DR. W. BEAUPRÉ.

La méthode d'Écriture du Professeur Ahern me paraît plus facile à lire et plus économique que toutes les autres.—A. BOLDUC, *Inspecteur des postes*.

Ste. Famille, I.O., 1 août, 1896.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception du *Nouveau cours canadien d'Écriture Droite*, par J. Ahern, professeur à l'école normale Laval. Cette nouvelle série, j'en suis convaincu, rencontrera les vues de tous ceux qui, depuis assez longtemps, bataillent en faveur de l'écriture verticale. Les hygiénistes paraissent s'accorder à recommander l'adoption de l'écriture droite dans les écoles, parce qu'ils voient, pour les enfants, dans leur application à l'écriture penchée, une cause qui peut favoriser la myopie ainsi que la déviation de la colonne vertébrale. Certes, pareille opinion, venant d'hommes savants et compétents en la matière, devra porter à la réflexion ceux de nos professeurs d'écriture qui naguère encore se prononçaient pour l'écriture penchée. Les hommes d'écoles devront aussi faire bon accueil à ce *Nouveau Cours*, puisqu'il vient d'être approuvé par le Conseil de l'Instruction publique et qu'il leur permettra de faire marcher, de concert, l'enseignement de la lecture et de l'écriture, chose recommandée hautement par les pédagogues de grande expérience. Somme tout, il est désirable qu'un loyal essai soit donné à ce *Nouveau Cours*, qui vient de remplir une lacune regrettable, laquelle a duré bien trop longtemps. Veuillez agréer mes meilleurs souhaits pour le plein succès de la nouvelle série et me croire, Cher Monsieur, votre tout dévoué.—J. PRÉMONT, *Inspecteur d'écoles*.

St. Pierre les Becquets, 4 juillet, 1896.

Après avoir examiné le *Nouveau cours d'Écriture Droite* nous déclarons que nous désirons le voir introduit dans nos classes.—ERNESTINE TAYLOR, *Inst.*, EUGENIE TAYLOR, *Inst.*

St. Patrick's Hall, 30 juillet, 1896.

J'ai examiné avec attention le *Nouveau cours canadien d'Écriture Droite* par J. Ahern. Je l'approuve en tous points et je m'engage à l'introduire dans la municipalité dont je suis le Président des Commissaires d'Écoles.—C. M. MCCORITURE, M.D.